Lui aussi serait mouillé

UBS - Empêtré dans le conflit avec les Etats-Unis, le CEO Marcel Rohner démissionne. Peter Kurer reste. Lui aussi, pourtant, devait connaître les activités illégales d'UBS.

Renaud Michiels

DE QUOI ON PARLE? SCANDALE Une des deux têtes d'UBS a démissionné hier. Reste Peter Kurer. Or tout indique que lui aussi savait que sa banque a contourné le fisc américain des années durant.

Exit Marcel Rohner. Le directeur général d'UBS a démissionné hier avec effet immédiat. Il est remplacé par l'ex-patron du Credit Suisse Oswald Grübel, qui a la lourde tâche de restaurer l'honneur perdu de la banque.

Selon la version d'UBS, M. Rohner avait très envie de démissionner. Selon la version communément admise, il paie son implication dans la guerre juridique qui oppose UBS aux Etats-Unis. En clair, il était au moins au courant que, de 2002 à 2007, sa banque a permis à des milliers d'Américains de tromper le fisc. Manœuvre illégale aux yeux des accords passés, comme aux yeux de la loi américaine.

Au détour d'un couloir?

«M. Rohner savait, ça ne fait aucun doute. Il existe des preuves. Je pense d'ailleurs que tout le top management était au courant», tranche Lukas Hässig , journaliste économique et auteur d'un livre sur la banque (Der UBS - Crash , Ed. Hoffmann und Campe).

Exit Rohner, donc. Mais le président du conseil d'administration, Peter Kurer, lui, reste en poste. Pourquoi? Pouvait-il ignorer les manigances d'UBS aux Etats-Unis? «Je ne peux rien certifier. Mais il était chef des affaires juridiques. Et le juridique est au cœur même de cette histoire d'évasion fiscale! Il devait savoir», répond Lukas Hässig . «J'ai beaucoup de mal à croire qu'il n'était pas au courant, enchaîne Sergio Rossi, professeur d'économie à l'Université de Fribourg. Il a dû au moins être informé. Que ce soit formellement ou au détour d'un couloir. »

A ces convictions s'ajoutent des faits. D'abord, on sait qu'en 2006 Peter Kurer a été informé par Bradley Birkenfeld de ce qui se tramait aux Etats-Unis. Or Birkenfeld, ex-employé d'UBS, c'est le «repenti» qui a balancé toute l'affaire au fisc américain.

De plus, le rapport publié la semaine dernière par le fisc américain tend à prouver que l'évasion fiscale n'était pas le fait de quelques têtes brûlées. Mais qu'il s'agissait d'un vaste système créé, pensé et utilisé par UBS. Et donc que le management devait être au courant. Et Peter Kurer faisait partie de la direction: il a été engagé comme juriste en chef de la banque en 2001, pile au moment où UBS négociait l'accord américano-suisse dit «d'intermédiaire qualifié» qu'elle bafouera ensuite. Et il a été nommé au directoire de la banque dès 2002.

Le protégé d'ospel

Ce n'est pas tout. A l'époque, Peter Kurer était le protégé de Marcel Ospel, alors patron d'UBS. Comment croire que l'omnipotent Ospel n'ait rien su des activités de dizaines de ses employés et rien dit à son ami Kurer?

Pour couronner le tableau, on suspecte M. Kurer de ne plus mettre un pied sur sol américain par

peur d’être interpellé. Et, dans les années 1980, il a aussi travaillé chez Baker McKenzie. cette étude, selon le fisc américain, a conseillé en 2000 à UBS d’utiliser des sociétés écrans pour couvrir ses clients américains. M. Kurer n’y était plus. Mais a-t-il coupé tous les ponts avec ses anciens collègues?

Malgré tout, UBS jure que Peter Kurer ne savait rien. Et brandit le rapport publié il y a dix jours par l’autorité suisse de surveillance des marchés FINMA. Qui tranchait: «La haute direction d’UBS n’avait pas connaissance des agissements frauduleux commis par certains collaborateurs. »

Et cet e-mail du repenti alors? «Il a existé et M. Birkenfeld y dénonçait des pratiques aux Etats-Unis, répond le service de presse d’UBS. C’est à ce moment-là que M. Kurer a appris ce qu’il s’y passait. Il a alors immédiatement demandé une enquête puis a pris des mesures pour apporter des corrections. »

Pitoyable et incompétent

Reste que personne ne croit qu’avant 2006 il ignorait tout de cette affaire qui ébranle aujourd’hui le secret bancaire helvétique. «M. Kurer a droit à la présomption d’innocence, mais il semble impensable qu’il ait ignoré ce qu’il se tramait, note le conseiller aux Etats Luc Recordon (Verts/VD), spécialiste des affaires bancaires. Et l’alternative est presque pire: s’il ne savait pas, c’est que la communication interne dysfonctionnait incroyablement. »

Sergio Rossi va plus loin. «Si le top management d’UBS, qui comprenait M. Kurer, n’était pas au courant de la systématisation de l’évasion fiscale organisée aux Etats-Unis – on parle de plus 50 000 comptes! – c’était alors un management pitoyable et incompétent…»

«Peter Kurer ne va pas tarder à tourner les talons.» En avril?

Peter Kurer reste donc en poste et, selon les spécialistes, ce n’est pas plus mal. Car ce n’est que partie remise… «C’est une question de communication, note le professeur fribourgeois Sergio Rossi. Ça aurait donné une image désastreuse de la banque, qui serait apparue déstabilisée. Et les marchés auraient probablement mal réagi. Mais je pense qu’il ne tardera pas à tourner les talons. » Avis partagé par Luc Recordon: «Cela n’aurait pas été raisonnable de décapiter la banque d’un coup. Mais je crois que son départ est programmé. » Ou encore par le journaliste économique Lukas Hässig : «L’urgence était de changer la tête opérationnelle, celle qui prend les décisions. Soit M. Rohner. Mais Peter Kurer est un homme du passé, d’une équipe Ospel responsable de fautes incroyables. Sa réputation est plus qu’égratignée. Pour qu’une banque marche, il faut de la confiance. Donc j’imagine qu’il partira aussi. Peut-être lors de la prochaine assemblée générale, le 15 avril. » «Oui, ce sera peut-être pour avril, confirme Luc Recordon. Reste que l’essentiel n’est pas là: l’important est qu’UBS retrouve des bases solides et que M. Grübel lance maintenant un audit pour examiner la banque. De la cave au plafond.»